

## Détenus libanais en Syrie : les FL appellent le gouvernement à œuvrer pour une solution radicale

OLJ / Par Nada MERHI, le 10 mai 2019 à 00h00



Samir Geagea prononçant son discours lors de la conférence organisée hier à Meerab sur les disparus libanais en Syrie. Photo Aldo Ayoub

« Ils ont le droit de rentrer. » Ce slogan résume une tragédie humaine qui se poursuit depuis près de quarante ans pour d'aucuns, celle des détenus libanais dans les prisons syriennes dont le sort reste à ce jour inconnu.

Ce thème a constitué hier le titre d'une rencontre à Meerab organisée à l'initiative du département des détenus, des blessés et des prisonniers des Forces libanaises et consacrée aux 622 Libanais victimes de disparition forcée en Syrie. Une occasion pour les FL de réitérer leur attachement à la cause des disparus en Syrie, d'autant que « la page de la guerre ne peut être définitivement tournée tant que la vérité sur ce dossier (et sur celui des disparus et kidnappés au Liban) n'a pas été faite », selon les Forces

libanaises. À cet effet, la conférence a réuni différentes parties qui se penchent sur le dossier... sauf le principal concerné, à savoir le Comité des parents des détenus libanais en Syrie. Hier était aussi une occasion pour les FL de présenter certaines des mesures que le parti compte mettre en place au cas où le Liban dans toutes ses composantes officielles (présidence de la République, Parlement et Conseil des ministres) « n'adopte pas le dossier des détenus en Syrie ». Le responsable de la commission chargée de suivre ce dossier au sein des FL, l'ancien député Joseph Maalouf, explique ainsi que le parti « accorde à l'État un délai de trois mois pour prendre une initiative susceptible d'aboutir à des résultats tangibles au niveau du dossier ». Faute de coopération, « les FL se dirigeront vers la Ligue arabe ». Si au terme des trois mois qui lui seront également accordés, celle-ci n'effectue aucune avancée dans le dossier, les FL se tourneront vers les Nations unies pour leur demander de « former une commission d'enquête internationale chargée de faire la lumière sur le sort des détenus en Syrie ». Sur le plan local également, le parti compte – en coordination avec d'autres partis politiques et des organismes de défense des droits de l'homme – se rendre auprès « des autorités politiques et religieuses en vue d'exercer une pression visant à aboutir à une solution radicale et juste au dossier ». « Les FL feront de même appel à des experts en droit international pour envisager un éventuel procès contre le régime de Bachar el-Assad. » Concernant les anciens détenus en Syrie, les FL appellent la Chambre à poursuivre l'étude de la proposition de loi présentée en 2008 par Élie Keyrouz, alors député, qui prévoit des indemnités ou des salaires aux anciens détenus. Entre-temps, le parti appelle le gouvernement à « leur assurer un soutien social et médical et à inscrire l'association des anciens détenus au ministère des Affaires sociales afin que ses membres puissent bénéficier de l'aide du ministère ».

*(Pour mémoire : [Les disparus ont enfin leur loi, l'État libanais face à ses responsabilités](#))*

### **Un régime « criminel et menteur »**

La journée a permis d'effectuer un tour d'horizon de ce dossier « humanitaire » et « national » dans des discours qui n'ont pas manqué de critiquer avec virulence le régime de Bachar el-Assad. Le leader des FL, Samir Geagea, l'a ainsi accusé d'être un régime « criminel et menteur », celui « des prisons et des tombes ». Affirmant que son parti « ne bradera pas les sacrifices des détenus en contrepartie d'offres politiques ou non politiques », il a répondu à ceux qui s'interrogent sur les raisons pour lesquelles les FL continuent de boudier le régime syrien, des années après le retrait de ses forces du Liban : « Où sont les détenus et les disparus ? Et quid des attentats (perpétrés en août

2013) contre les mosquées al-Salam et al-Takwa (à Tripoli) et de (l'affaire) Michel Samaha (accusé de terrorisme pour le compte du régime syrien) ? »

« Il est vrai que la libération du Liban s'est achevée avec le retrait de l'armée d'Assad, mais sa souveraineté reste incomplète tant que le régime syrien détient » toujours des Libanais, a ajouté M. Geagea, soulignant que « la persistance du régime Assad à aborder avec mépris et légèreté le sort » des détenus libanais dans ses prisons « est une atteinte continue au Liban ». Et d'affirmer que le régime syrien a « libéré de ses prisons les chefs d'el-Qaëda et les a encouragés à créer Daech ».

Même son de cloche chez l'ancien ministre de la Justice Achraf Rifi qui a affirmé que les principales initiatives du régime syrien ont été la libération des islamistes qui ont formé plus tard des groupes terroristes jihadistes, dont al-Nosra et le groupe État islamique (EI), ainsi que le chef du mouvement radical de Fateh el-Islam, Chaker el-Absi.

**(Relisez aussi notre dossier spécial : [Disparus de la guerre civile : S'ils pouvaient témoigner...](#))**

### **La loi 105**

Les initiatives des FL pour résoudre ce dossier ne sont pas récentes et remontent à 2006, « lorsque les députés FL ont adressé une lettre au Premier ministre, Fouad Siniora, exposant le dossier et appelant le gouvernement à s'adresser au secrétaire général de la Ligue arabe pour résoudre le dossier », rappelle Élie Keyrouz, ancien député, qui passe en revue l'action du parti dans ce cadre.

Rappelant le travail entrepris par les ministres FL dans le cadre de ce dossier, l'ancien ministre de la Justice Ibrahim Najjar s'est attardé pour sa part sur la loi 105 sur les personnes victimes de disparition forcée, votée par la Chambre le 12 novembre 2018, qu'il estime être un « exploit ». Il n'en reste pas moins qu'elle comprend, selon lui, une faille importante puisqu'elle n'évoque pas expressément la question de la prescription. De ce fait, les auteurs de ces crimes ne peuvent pas être poursuivis. Et Me Najjar d'insister sur la nécessité d'amender le code pénal « pour annuler la prescription dans le cadre des disparitions forcées, qui doivent être considérées comme un crime imprescriptible ». À noter que l'ambassade de Suisse, le Comité international de la Croix-Rouge et l'ONG libanaise Aleph ont participé à la réunion de Meerab.